

AQVITANIA

TOME 14
1996

Revue inter-régionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

*La Civilisation urbaine
de l'Antiquité tardive
dans le Sud-Ouest de la Gaule*

Actes du IIIe Colloque Aquitania
et des XVIe Journées d'Archéologie Mérovingienne

réunis par Louis Maurin et Jean-Marie Paillet

Toulouse

23-24 juin 1995

Sommaire

J.-M. PAILLER, <i>Avant-Propos</i>	7
LA VILLE	
J. GUYON, B. BOISSAVIT-CAMUS, V. SOUILHAC, <i>Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IVe-VIe s.) d'après les textes et l'archéologie</i>	9
J.-M. PAILLER, <i>Tolosa, urbs nobilis</i>	19
R. DE FILIPPO, <i>Toulouse : le grand bâtiment de l'Antiquité tardive, sur le site de l'ancien hôpital Larrey</i>	23
J.-C. ARRAMOND, J.-L. BOUDARTCHOUK, <i>Toulouse, la destruction du temple du forum de Toulouse à la fin du IVe s.</i>	31
D. BARRAUD, L. MAURIN, <i>Bordeaux au Bas-Empire : de la ville païenne à la ville chrétienne (IIIe-VIe s.)</i>	35
L'ARCHITECTURE, LES MONUMENTS	
Les fortifications urbaines	
V. SOUILHAC, <i>Les fortifications urbaines en Novempopulanie</i>	55
M. J. JONES <i>et alii</i> , <i>Saint-Bertrand-de-Comminges : les fortifications urbaines</i>	65
J.-F. LE NAIL, D. SCHAAD, C. SERVELLE, <i>La cité de Tarbes et le castrum Bigorra-Saint-Lézer</i>	73
C. DIEULAFAIT, R. SABLAYROLLES, <i>Le rempart de Saint-Lizier</i>	105
G. BACCRAËRE, A. BADIE, <i>L'enceinte du Bas-Empire à Toulouse</i>	125
L'évolution monumentale	
J. CATALO, J.-L. BOUDARTCHOUK, <i>Cahors : aux origines du quartier canonial de la cathédrale</i>	131
Eglises et nécropoles	
J.-P. CAZES, <i>L'Isle-Jourdain (Gers) : l'ensemble monumental et funéraire paléochrétien du site de la Gravette</i>	147

Q. CAZES, <i>Les nécropoles et les églises funéraires de Toulouse à la fin de l'Antiquité</i>	149
--	-----

S. BACH, J.-L. BOUDARTCHOUK, <i>La nécropole franque du site de la Gravette, l'Isle-Jourdain (Gers)</i>	153
--	-----

F. STUTZ, <i>Les objets mérovingiens de type septentrional</i>	157
---	-----

LE DÉCOR

D. TARDY, <i>Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire</i>	183
---	-----

C. BALMELLE, <i>Le décor en mosaïque des édifices urbains du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité tardive</i>	193
--	-----

L.M. STIRLING, <i>Gods, heroes, and ancestors : sculptural decoration in late-antique Aquitania</i>	209
--	-----

PRODUCTIONS ET ÉCHANGES

Le verre

A. HOCHULI-GYSEL, <i>Les verreries du Sud-Ouest de la Gaule, IVe-VIe s.</i>	231
--	-----

Les productions d'amphores et de céramiques

S. SOULAS, <i>Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux</i>	237
---	-----

C. AMIEL, F. BERTHAULT, <i>Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France : Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité</i>	255
--	-----

C. DIEULAFAIT <i>et alii</i> , <i>Céramiques tardives en Midi-Pyrénées</i>	265
---	-----

J. GUYON, <i>Conclusion</i>	279
--------------------------------------	-----

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS	285
---	-----

Jean Catalo

Jean-Luc Boudartchouk

Base A.F.A.N.
7 rue Chabanon
31200 Toulouse

Aux origines du quartier canonial de la cathédrale de Cahors (Lot)

* Les abords de la cathédrale de Cahors ont fait l'objet d'un programme de travaux d'assainissement commandité et financé par le Service de la Conservation des Monuments Historiques. La mission de surveillance de la dernière campagne de tranchées de drainage au sud du monument, exécutée en janvier et février 1994, s'est accompagnée d'un traitement en fouille préventive de secteurs sensibles particulièrement menacés : cloître, cour de l'archidiaconé (extension en aire ouverte de 200 m²) (fig. 1). Cette opération de sauvetage a permis d'établir une première chronologie de la zone des bâtiments canoniaux de l'Antiquité à la Renaissance¹. La confrontation des sources hagiographiques avec les vestiges d'époque mérovingienne mis au jour éclaire partiellement les origines du quartier canonial roman.

L'occupation antique

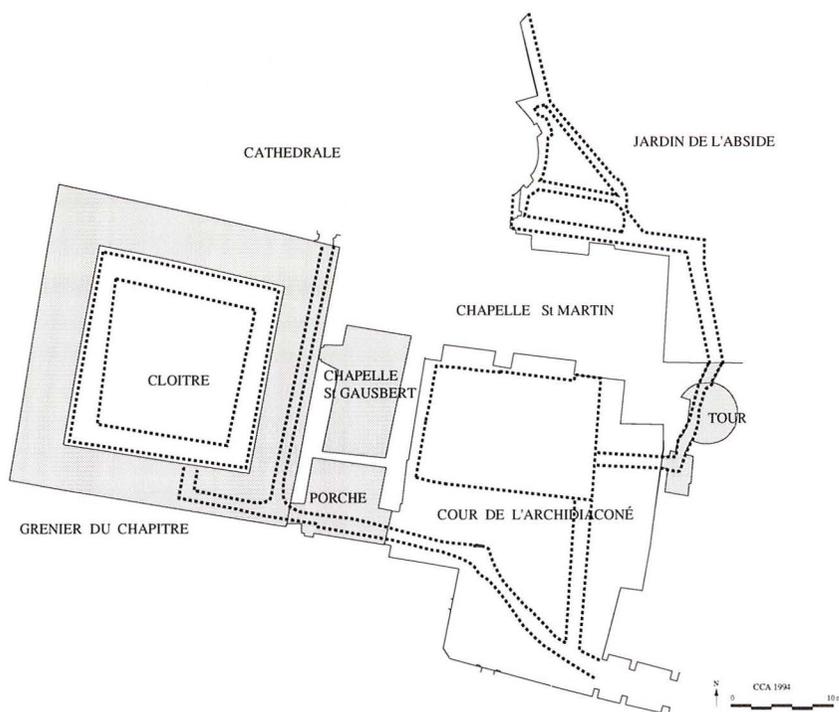
Cour de l'archidiaconé

L'habitat pré-flavien

Sur les 200 m² ouverts dans la cour de l'archidiaconé, les niveaux les plus profonds n'ont pu être observés que sur une superficie réduite en raison du talutage de sécurité. Différents niveaux de sol, en terre damée ou pavé de petits galets, ont été installés sur le substrat argileux. Ils appartiennent à des pièces d'un même habitat. Dans ce premier état, les murs étaient probablement posés sur des sablières basses. Aucun vestige de ces poutres ne subsiste, mais des solins enterrés en pierres calcaires et non maçonnés ont repris le tracé de ces premières limites avant l'agencement de nouveaux sols en argile rouge damée. Le mode de construction utilisé dans ce second état peut être interprété comme une consolidation par rapport aux matériaux périssables d'origine.

Dans son second état, on distingue sans équivoque quatre salles distinctes. A l'exception du mur le plus à

* Avec la collaboration de J. Ribeiro, P. Rifa, D. Rigal, V. Geneviève, I. Rodet-Belarbi.
Nos remerciements à l'Agence des Bâtiments de France de Cahors.
I. CATALO, 1994.



■ Fig. 1

Localisation des tranchées de drainage et des zones de fouille (en pointillé gras) dans la zone au sud de la cathédrale

l'est, les élévations des parois de l'habitat étaient constituées d'argile banchée. Quelques centimètres de cette élévation étaient conservés à l'extrémité orientale du mur médian (ouest/est) sur lesquels l'enduit blanc intérieur s'était maintenu. Ailleurs la terre constituant les murs s'était répandue sur les sols formant une couche couvrant les solins et s'amenuisant vers l'intérieur des différentes pièces d'habitation. On y retrouvait de nombreux fragments d'enduit, tous de couleur blanche. Le mur latéral, côté oriental, était construit avec du mortier de tuileau. Ce mode de construction plus résistant le caractérise peut-être comme un mur de façade.

Malgré la faible quantité de mobilier archéologique, la présence de tessons de sigillée sud-gauloise provenant de La Graufesenque permet la datation des deux états de l'habitat. Les premiers sols ont fourni des fragments de formes Dr. 27b, Dr. 30b et Ritt. 8 produites entre 40 et 60 de notre ère. Dans les niveaux du second état apparaissent les formes Dr. 35 et 29b datées entre 60 et 80 ap. J.-C. Ainsi, même si la construction en parois de terre sur solins

est généralement observée dans l'urbanisme du début du Ier s. de notre ère comme à Rodez, les premiers bâtiments installés dans ce secteur de Cahors peuvent être datés autour du troisième quart du Ier s. ap. J.-C. La zone de la cathédrale se situant en bordure de la ville antique, près du Lot, la chronologie assez tardive de cette première occupation ne doit pas être généralisée à l'ensemble de la cité cadurque.

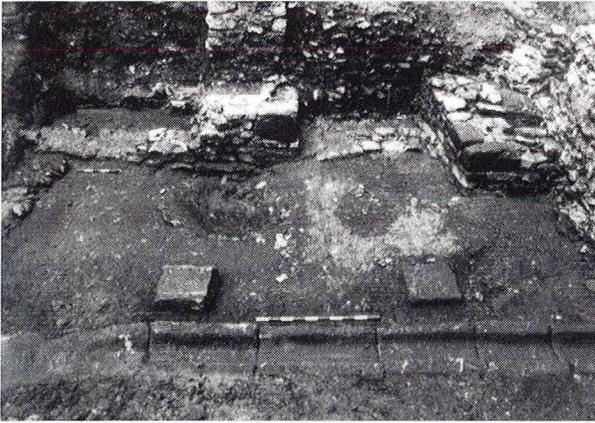
Le péristyle du Haut Empire

A la fin du Ier s., l'habitat subit une importante transformation. A l'ouest du secteur fouillé, est construit un mur d'axe nord/sud dans lequel est aménagé un seuil (longueur initiale inconnue). Les blocs de calcaire qui le composent sont liés au mortier en assises régulières de 0,70 m de large. La taille des moellons est variable et ne présente pas l'aspect soigné de la construction gallo-romaine traditionnelle. Cela s'explique sans doute par l'existence d'un crépi, repéré sur la face intérieure de ce mur et sur les montants intérieurs du seuil, qui à l'origine dissimulait l'appareil de l'élévation.

Un caniveau est installé 2,95 m à l'est du mur de façade à travers une vaste étendue plane matérialisée par un revêtement composite. Il est constitué de blocs de grès gris² d'environ 0,80 m sur 0,60 m mis bout à bout et dans lesquels un canal d'écoulement a été taillé. Il forme un angle au sud et un retour est également identifiable à l'est grâce à la localisation d'un bloc en place. L'ensemble compose un quadrilatère d'environ 8,80 m de côté. Dans l'espace entre le mur de façade et le caniveau, deux blocs quadrangulaires (0,45 m de côté) semblent servir de bases de piliers (fig. 2). Un autre bloc de même nature a été découvert côté sud dans une position similaire. Ils traduisent l'existence d'un portique tout autour du caniveau. La zone de fouille correspondrait ainsi à l'angle sud-ouest d'une cour à péristyle d'une *domus* urbaine. Les dimensions de ce péristyle peuvent être estimées à environ 14,75 m de côté.

Puis un radier de tuiles couvert de cinq centimètres

2. Ce type de matériau n'est pas disponible localement, il provient vraisemblablement des environs de Figeac.



■ Fig. 2

Portique du Haut Empire situé dans la cour de l'archidiaconé, caniveau et bases des piliers au premier plan, mur de façade et seuil au second plan.



■ Fig. 3

Aménagements du début du Ve s. situés dans la cour de l'archidiaconé.

de mortier de chaux forme le sol du portique et de la cour. Partiellement dégradé, ce radier laisse apparaître le négatif d'une installation sous la forme d'une dépression longitudinale reliant le centre de la cour et le caniveau sud. En limite septentrionale de la fouille, un puits moderne reprend une structure plus ancienne dont seul l'extrados était visible. Dans l'hypothèse d'une continuité de fonction, il s'agit d'un puits situé au centre du péristyle tel que l'on peut le restituer. La dépression correspond peut-être, dans ce cas, à l'ancienne conduite des eaux du caniveau vers ce puits central. Cet aménagement a été supprimé avant le IVe s.

Les différents niveaux de sol appartenant aux deux

états de ce nouvel habitat du Haut Empire n'ont livré que très peu de mobilier archéologique. On y retrouve les productions sigillées de la fin du Ier s., mais l'absence de couches d'occupation proprement dite ne permet pas d'apprécier la chronologie exacte de la *domus*. Le péristyle semble s'être maintenu dans sa forme originelle de la fin du Ier s. jusqu'au IVe s. Son identification et ses dimensions suggèrent une *domus* assez étendue mais dont les limites exactes ne peuvent être approchées.

L'Antiquité tardive

Au IVe siècle, l'habitat subit les premières transformations liées à sa dégradation. L'empreinte d'une sablière basse relie le mur de façade à l'angle sud-ouest du caniveau. Cette installation dans un petit solin de pierres calcaires correspond sans doute à la fermeture du portique par une paroi légère. Le crépi du mur de façade est abattu, et une fine couche d'occupation s'est accumulée sur ces débris.

À la fin du IVe s., les transformations sont plus radicales. Le bâtiment originel est scindé en deux espaces à partir des montants du seuil. Au sud, l'espace est fermé par un mur venant s'adosser en angle droit. Les matériaux utilisés sont issus de récupérations, comme un fragment de *tegula* avec une marque de fabrication. Au nord, un nouveau bâti forme l'angle d'une seconde construction. Des blocs de calcaire ou de grès clair constituent un parement non jointoyé lié au blocage par un mortier blanc sur une largeur variable de 0,60 à 0,70 m de large. Les bases des piliers du portique et le caniveau disparaissent sous une épaisse couche grise dont la surface est irrégulière. Le péristyle laisse donc la place à une simple cour. Des activités culinaires se développent dans cet espace comme l'illustre un fond d'amphore réutilisé en cendrier de foyer.

Les niveaux archéologiques de cette phase chronologique se sont révélés plus riches en mobilier, notamment l'épaisse couche d'occupation terminale. Tous les types de productions céramiques du IVe et du début du Ve s. sont présents, plus particulièrement la sigillée claire D avec une forme Hayes 50b plus spécifique de la fin du IVe s. Cette datation est confirmée par plusieurs monnaies : 337/341 pour les premières transformations ³, 383/387 pour les dernières ⁴.

Cette période est marquée par une dernière

transformation du bâti avec l'arasement de la construction à l'angle sud-ouest de la fouille. Le remblai issu de cette destruction recouvre ce secteur. Un nouveau mur d'axe nord/sud vient s'adosser à l'angle du bâtiment du IV^e s. Le parement et le blocage sont liés par de simples couches de mortier à graviers étalées entre chaque assise. Toute la surface à l'est de cette nouvelle limite est recouverte d'un mortier blanc peu épais (fig. 3). Ce sol très dégradé porte les traces du ruissellement de l'eau, qui le définissent comme un revêtement de cour extérieure. Considérant la datation obtenue pour les niveaux précédents, ce réaménagement de l'espace peut être situé au Ve siècle.

Vestiges antiques dans le cloître

Dans le cloître, la cote de profondeur autorisée pour les tranchées n'a pas permis d'atteindre les niveaux archéologiques les plus anciens. Les premiers sols, ponctuellement fouillés afin de disposer de mobilier fiable, sont datés de la fin du IV^e s. ou du début du Ve s. (lampe Atl. X, imitation de sigillée claire D). Ils s'organisent autour de constructions plus anciennes mais dont la datation n'est qu'approximative. Les vestiges les plus représentatifs ont été découverts dans la tranchée nord (fig. 4). Ils se présentent sous la forme d'une série de trois murs parallèles dont les fondations sont prises dans un remblai argileux de haute époque. Ces murs présentent le même appareil que la construction du milieu du I^{er} s. repérée dans la cour de l'archidiaconé. L'irrégularité des assises et de la taille des moellons suggèrent qu'ils étaient, eux aussi, initialement recouverts d'un crépi, même si celui-ci n'est jamais apparu en place. Les ressauts de fondation du mur le plus à l'est (fig. 4, mur I) sont à des altitudes différentes. Cette conception architectonique lui confère le rôle de mur de façade délimitant intérieur et extérieur, ce que confirme la stratigraphie de part et d'autre. A l'est, une épaisse couche brune et limoneuse (fig. 4, n° 2) paraît définir un espace jardiné. A l'ouest, une fine occupation micro-stratifiée recouvre un sol

d'argile damé (fig. 4, n° 1). Cet aménagement de la surface intérieure couvre deux seuils localisés à l'extrémité nord du mur central et se poursuit à l'ouest.

Deux autres murs, similaires aux précédents, ont été localisés dans la tranchée occidentale. Moins bien conservés, leur orientation est dans la perpendiculaire des constructions de la tranchée nord. Dans la tranchée méridionale, un curieux assemblage de deux bâtis, l'un en briques, l'autre en pierres et sans mortier, s'inscrit dans l'alignement du mur antique le plus à l'ouest. La zone très perturbée ne permet aucune datation, mais il semble également s'intégrer dans le schéma de l'habitat antique. On constate que si toutes ces constructions semblent former une structure cohérente, celle-ci se limite à la partie ouest du cloître. La partie orientale, sans aucun bâti, apparaît comme une zone de jardin. Cette définition des espaces et le mode de construction semblent ceux d'une habitation dont l'importance ne peut être précisée. Néanmoins, il faut remarquer la différence d'altitude entre les niveaux antiques du cloître et ceux de l'archidiaconé : environ 0,60 m de différence entre les seuils des deux habitats, environ 0,30 m entre les deux occupations du IV^e s. Alors que dans les deux zones de fouille les sols sont rigoureusement plans, la couche limoneuse assimilable à un jardin qui s'étend à l'est du cloître affecte une pente d'environ 10%. Les deux habitats semblent donc établis à partir de deux nivellements distincts qui s'adaptent probablement à une pente naturelle vers le Lot.

L'ensemble des niveaux antiques est recouvert par une couche homogène de remblai de destruction riche en blocs et en mortier pulvérulent. Plus épaisse près des constructions, elle vient épouser l'arase sommitale des murs (fig. 4, n° 3). Dans la tranchée occidentale, cet horizon a livré deux bases de colonnes en grès fin et clair de 0,28 m de diamètre. On retrouve cette couche dans la coupe de la galerie méridionale du cloître à une altitude équivalente à celle relevée dans la tranchée nord. La destruction de l'habitat antique semble donc générale. La datation de cette démolition repose exclusivement sur la découverte, dans les gravats, d'un fragment de verre gravé, daté de la première moitié du Ve siècle. Malgré ce manque de précision, on peut conclure à une synchronie des vestiges du cloître et de ceux de l'archidiaconé pour la période antique.

3. N° 1117-01-M : Petit bronze de Constantin II, frappé à Lyon en 337/341, LRBC I 240. Identification V. Geneviève

4. N° 1048-05-M : Moyen bronze de Maxime, frappé en Arles en 383/387, LRBC II 554. Mais aussi N° 1104-01-M : Petit bronze de Constance II frappé en Arles en 355-360, LRBC II 461; N° 1103-01-M Bronze de Constance II (?), frappé en Arles, seconde moitié du IV^e s.; N° 1048-02-M : Bronze de Constant ou Constance, 341/346.

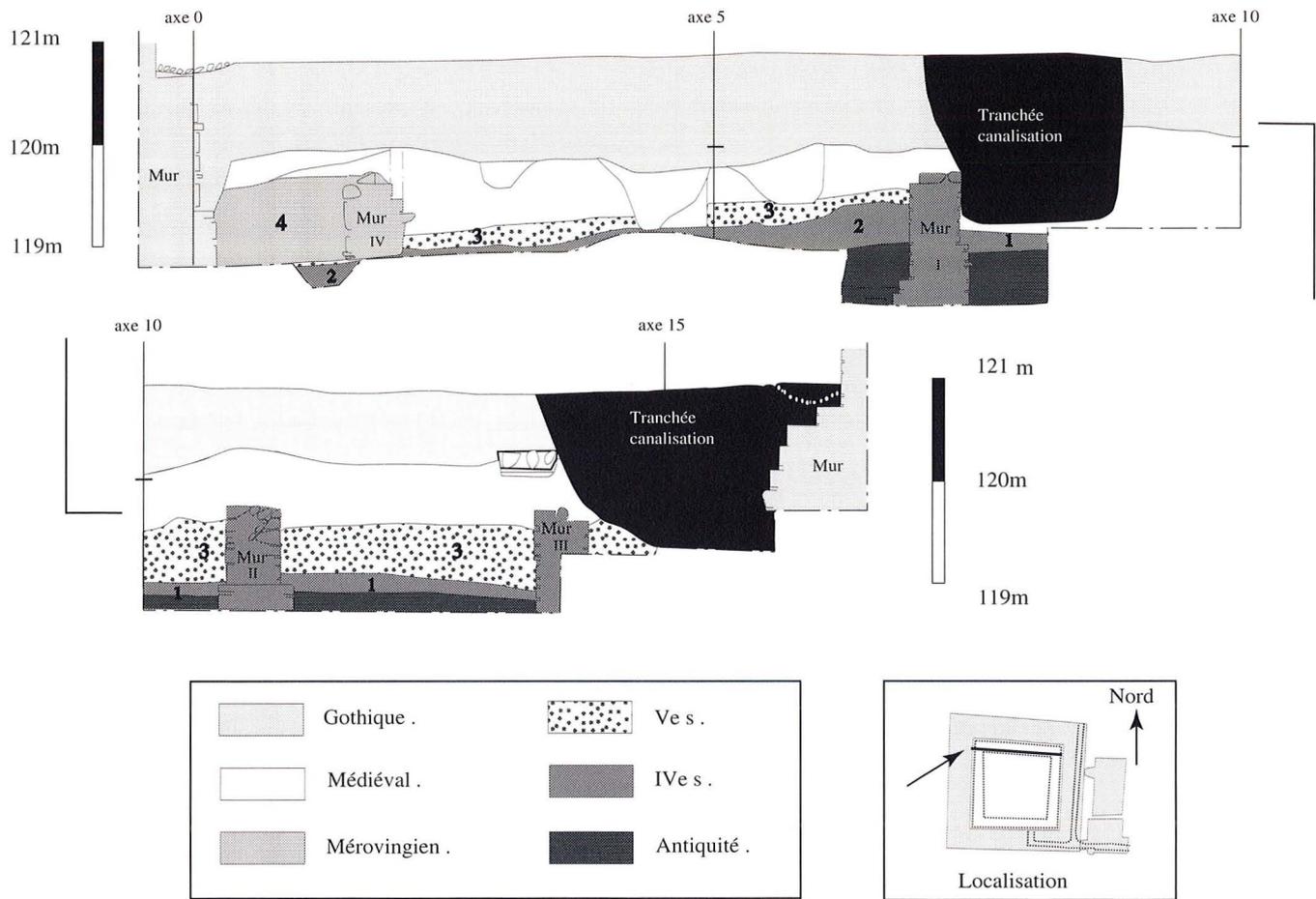


Fig. 4

Coupe dans le jardin du cloître, face méridionale de la tranchée nord.

Le mobilier

Le mobilier pré-flavien (total : 295 tessons)

- La céramique sigillée.

Les unités stratigraphiques les plus anciennes livrent des productions de la Graufesenque et de Montans : des bols Ritt. 5 , Drag. 27B, Drag. 24/25, des assiettes Drag. 15 et Drag. 15/17, des formes Ritt. 14, Ritt. 8 et Herm. 15. La sigillée décorée est représentée par les formes Drag. 30 et Drag. 29A. Il faut également noter la présence d'une lèvre de bol à volute externe sans doute issue des ateliers de

Montans, qui constitue à notre connaissance une forme inédite. Des contextes peut-être légèrement plus tardifs ont livré des tessons de Drag. 29B, Ritt. 8, Drag. 27, Drag. 15-2, Drag. 24/25B, Drag. 18A, Drag. 15A, Drag. 27B, Hermet 9..., ensemble très caractéristique des productions de la Graufesenque entre 40 et 60 de notre ère. L'essentiel de cette sigillée sud-gauloise semble provenir des ateliers de la Graufesenque, même si quelques rares tessons peuvent appartenir au groupe de Montans. Il est intéressant de constater que les contextes les plus anciens n'ont fourni aucun tesson d'arétine.

- Les parois fines

Ce type de céramique est rarement présent. La seule forme identifiable est un gobelet Herm. 9 à décor de médaillons, issu des ateliers de la Graufesenque (40-60).

- Céramique commune lustrée de “tradition indigène”.

Ce groupe se caractérise par des productions tournées à pâte noire, de texture fine, à la surface recouverte par un engobe noir lustré. Les formes représentées sont essentiellement des urnes à lèvre éversée. On peut associer à ces productions une série de jattes et d'urnes ayant des caractères plus “rustiques” (dégraissant plus grossier, absence d'engobe...), également issues du répertoire gallo-romain précoce.

- Céramique à “pâte claire”.

Nous regroupons dans cette rubrique les productions à post-cuisson oxydante dérivées des *olpés* et des *oenochoés* italiques. Elles sont présentes en quantités négligeables et aucune forme n'a pu être reconstituée.

- Céramique commune à post-cuisson réductrice.

Ces céramiques, tournées, parfois décorées sur la surface externe de sillons horizontaux, appartiennent au faciès classique des céramiques grises du Ier s. dans le sud du Massif Central. Les formes les plus fréquentes paraissent être des urnes à fond plat ou concave et lèvre éversée, de tradition gallo-romaine précoce.

- Céramique commune à post-cuisson oxydante.

Beaucoup moins abondant que le type précédent, ce groupe comprend notamment des vases à liquide à anse cannelée et pied-balustre.

- La céramique à engobe micacé

De rares tessons de cette production du Toulousain apparue au milieu du Ier s. ont été retrouvés, dont un

bord d'urne et un marli de tripode.

- L'amphore.

L'amphore est présente en petite quantité dans quasiment toutes les couches. L'écrasante majorité des amphores issues de ces contextes appartiennent au type Dressel 20, amphore à huile apparue à l'époque augustéenne et dont l'utilisation se poursuit durant tout le Haut-Empire. La forme gracile des cols, des anses et des pilons découverts dans les contextes de la première moitié du Ier s. à Cahors est tout à fait comparable aux ensembles contemporains connus dans le Sud de la Gaule. Quelques tessons d'amphore de type Dr. 2/4, fréquente en Gaule méridionale durant la première moitié du Ier s. de notre ère, ont également été découverts ; en revanche l'amphore Dr. I est totalement absente.

- Céramique à engobe orangé.

Assez rare, cette céramique à post-cuisson oxydante a reçu un engobe orange lustré ; le répertoire semble comprendre des formes ouvertes et fermées. On peut les comparer à certaines productions précoces de Rodez, issues de contextes post-augustéens.

**Le mobilier de la seconde moitié du Ier siècle
(Total : 575 tessons)**

- La céramique sigillée.

La sigillée lisse a livré des formes Dr. 35, Dr. 15, Ritt. 8, Vernhet A1 et A2, Herm. 90-5, Ritt. 12. La sigillée décorée est représentée par des tessons de Dr. 37 et Dr. 29B. Ici aussi la majorité des formes sont issues des ateliers de la Graufesenque, alors que de rares tessons semblent provenir de Montans. Ce répertoire de formes est classique pour la deuxième moitié du Ier siècle. A noter l'apparition de vases Dr. 37 issus du centre de la Gaule.

- La céramique commune à post-cuisson réductrice

Elle se rencontre dans des proportions inférieures à la céramique commune à post-cuisson oxydante et offre un répertoire de formes variées : urnes, bols parfois dotés de pieds annulaires...

- La céramique commune à “pâte claire”

Les formes appartiennent à des vases à liquide, comme des cruches à deux anses, d'un type inconnu dans les contextes antérieurs. Si le type de pâte est assez semblable à celui des dérivés d'*olpés* et d'*oenochos* italiques de la première moitié du Ier s., le répertoire des formes est désormais très différent.

- La céramique commune à post-cuisson oxydante

Elle constitue pour ces contextes le type dominant, environ deux fois plus fréquent que la commune grise. Parfois la face externe est décorée de sillons horizontaux. Le répertoire est essentiellement composé de formes fermées (urnes, cruches ...). Parfois également un engobe argileux mat est ajouté ; ces productions plus élaborées semblent recouvrir un éventail de formes plus large (cruches, assiettes, bols...).

- La céramique à engobe orangé

Plus rare, elle est assez semblable aux productions contemporaines de Rodez. Ce sont essentiellement des assiettes et des plats.

- La céramique peinte en blanc

Elle se rencontre dans des proportions comparables à l'orangée et offre un répertoire de formes comparables aux productions contemporaines du centre de la France : ce sont essentiellement des cruches. A signaler également une coupe à décor cordiforme.

- La céramique peinte en blanc et orange.

Cette céramique oxydante fine, peinte en blanc avec des ajouts de peinture orange sous forme de traits horizontaux ou de mouchetage donnant à la surface un aspect “marbré”, paraît constituer une particularité locale, même si une comparaison avec les productions peintes de Montans, ou celles retrouvées à Rodez dans des contextes chronologiques comparables, offre d'incontestables similitudes. Ce sont des vases à liquide (cruches à une ou deux anses) qui apparaissent à partir des années 60

de notre ère. Quelques rares tessons présentent des décors géométriques noirs, identiques à ceux de Rodez et de Montans.

- Les parois fines.

Très rares, elles ne sont représentées que par quelques tessons de gobelets sablés, classiques dans le courant du Ier siècle.

- Amphores.

Assez rares, elles sont toujours représentées par des formes Dr. 20 et 2/4, mais aussi par des amphores à saumure de Bétique Dr. 8, 9 et 7/11, toutes caractéristiques du courant du Ier siècle .

- Divers.

Un fragment de lampe estampillée [COPPI RES] et un moule de potier représentant une tête de Silène barbu aux oreilles pointues destiné à créer des motifs d'applique ont été découverts ainsi qu'une tirelire en céramique beige non engobée.

Le mobilier de l'Antiquité tardive (fin du IVe et début du Ve s., total : 1365 tessons.)

- La sigillée claire B/luisante.

Elle constitue le type de céramique fine le plus répandu. Si de rares tessons peuvent appartenir à de véritables productions de “lucente”, la plupart sont sans doute des productions locales, revêtues d'un engobe argileux à reflets métalliques. La forme la plus fréquente, comme à Toulouse à la même époque, est un bol caréné à baguette médiane, dont la panse est parfois guillochée; mais l'on trouve aussi des cruches à une anse et des plats à marli proches des formes Hayes 59 et H. 61. On peut comparer ces productions à celles de Portout, datées de la première moitié du Ve siècle.

- La sigillée tardive du centre de la Gaule.

Elle est représentée par des dérivés de Dr. 44/45 à décor végétal barbotiné.

- La sigillée Claire C et ses imitations.

Ce type de céramique est très rare ; quelques tessons appartiennent peut-être à des plats Hayes 50B.

- La sigillée Claire D et ses imitations.

Elle se rencontre assez fréquemment dans les contextes qui recèlent également de la D.S.P. précoce. Les imitations sont plus fréquentes que les productions importées. Les formes présentes sont essentiellement les plats Hayes 61 et surtout Hayes 59 à marli et décor estampé radié sur le fond. Les décors sont variés : losanges perlés, volutes, doubles spirales... Il faut également noter la présence d'un plat Hayes 50B, daté entre 380 et 420. La présence de sigillée Claire D, bien qu'en faible quantité, témoigne de la permanence de courants commerciaux d'envergure.

- La D.S.P.

Plus fréquente que la Claire D, elle appartient au faciès classique du groupe Languedocien vers 400. Les formes rouges sont nettement plus nombreuses que les formes grises ; le répertoire est très typique : bols Rig. 18 et Rig. 6, mortier à déversoir, plats Rig. 1 dont le profil et le répertoire décoratif sont très proches de la sigillée Claire D... Les poinçons (rouelles, arcatures, palmettes, losanges hachurés...) appartiennent au répertoire languedocien (par exemple, la palmette n° 3849, découverte aussi au Clos de la Lombarde). L'ensemble, remarquablement homogène, est caractéristique des productions les plus précoces de D.S.P., entre 380 et 420.

- La céramique commune à post-cuisson réductrice

Elle est sensiblement moins abondante que la commune rouge. Il s'agit toujours de céramique tournée, de qualité soignée. Le fond est parfois détaché à la ficelle. Le répertoire des formes est varié : cruches, bols carénés à baguette médiane, urnes, assiettes, jattes, mortiers... Certains bords d'urnes ont un profil "en crochet" qui préfigure peut-être les lèvres en bandeau du Haut Moyen Age.

- La céramique commune à post-cuisson oxydante

Elle constitue le type de mobilier le plus abondant ; le répertoire comprend jattes, urnes, bols parfois pourvus de pieds annulaires, mortiers sablés, cruches... Certaines de ces formes sont proches de leurs équivalents en B/Luisante. Ces céramiques sont tout à fait comparables à des ensembles contemporains du Toulousain.

- L'amphore.

Toujours peu fréquente au regard de l'ensemble du mobilier céramique, elle offre néanmoins une typologie variée. L'amphore Dr. 20 tardive est toujours présente, mais tend à être remplacée par le type Dr. 23, dont une partie inférieure complète a été réutilisée comme cendrier. Les amphores espagnoles Almagro 50 et autres paraissent les plus abondantes, néanmoins les productions africaines à pâte rouge et engobe beige (amphores cylindriques notamment) sont présentes. Leur fragmentation rend souvent leur identification typologique difficile.

- Divers.

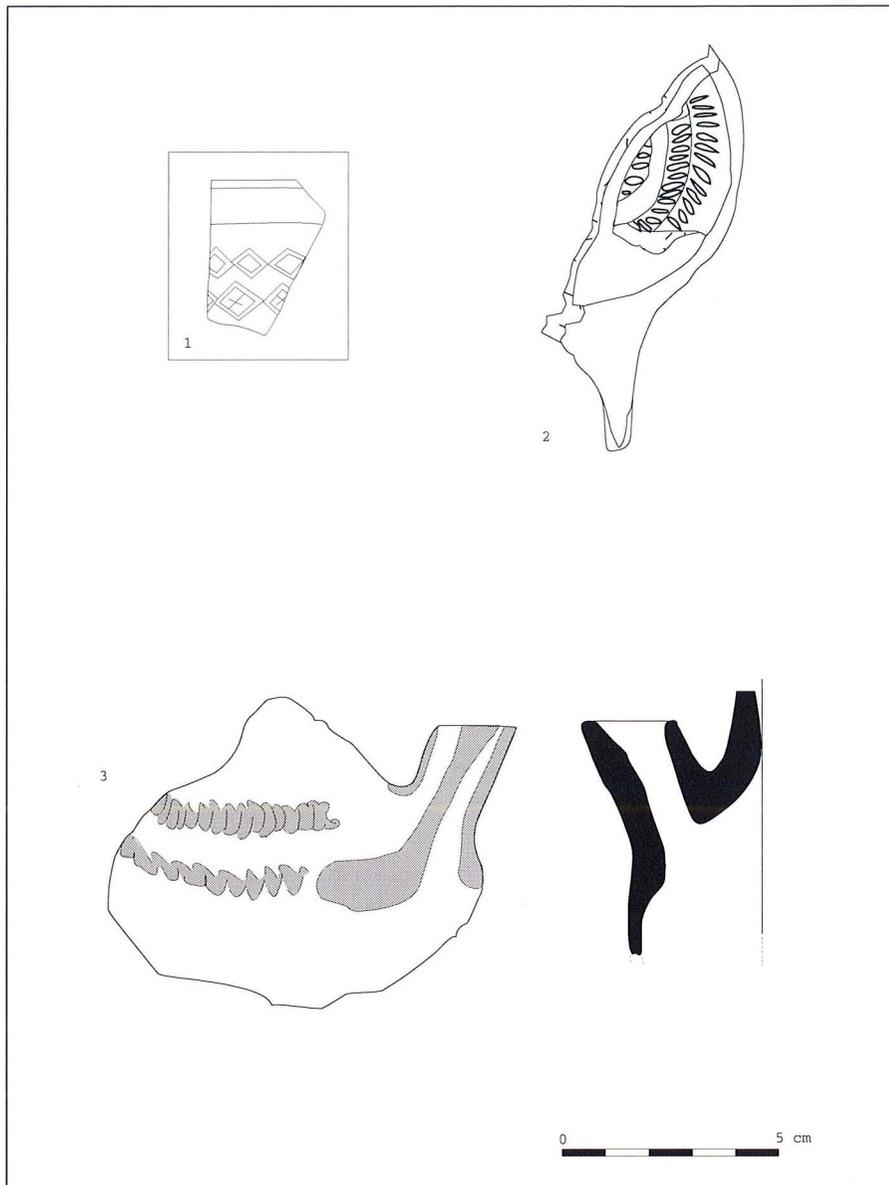
Une coupe de verre gravé à décor géométrique typique de la première moitié du Ve s. (fig. 5, n° 1) et un fragment de lampe de type Atlante X à pâte rouge (fig. 5, n° 2), réputé postérieur à 410, ont été découverts dans le cloître. Enfin, il convient d'ajouter à cela quelques tesselles en pâte de verre bleu ou brun, courantes dans les contextes de l'Antiquité tardive.

L'époque mérovingienne

Vestiges archéologiques

Cour de l'archidiaconé

Après les dernières transformations de la maison d'origine, sa destruction semble presque immédiate. Une épaisse couche de sédimentation recouvre l'ensemble de la zone. Ponctuellement, on note des tassements de surface que trahit une stratification aléatoire. Le mobilier recueilli est toujours du Ve s. jusqu'à la construction d'un mur repéré dans la berme nord de la fouille. La face méridionale de ce mur (fig. 6) a été reconnue sur plus de 8 m de long. La fondation repose sur un radier de matériaux jetés en vrac sans mortier. A son extrémité est, elle se compose



■ Fig. 5

Mobilier du Ve et VIIe s.

N°1 : bord en verre à décor gravé (CCA 2046-01-V) ;

N°2 : lampe à huile Atl. X pâte rouge (CCA 2034-01-C) ;

N°3 : petite cruche à bec tubulaire, commune grise VIIe s. (CCA 1039-01-C)



■ Fig. 6

Face méridionale du mur mérovingien situé dans la cour de l'archidiaconé.



■ Fig. 7

Détail de la face occidentale du mur mérovingien situé dans le cloître.

de grands blocs de grès pris entre deux lits de mortier qui enveloppent les matériaux. A l'ouest, la construction n'est plus débordante et les blocs sont remplacés par des dalles de calcaire disposées en biais. Les moellons, exclusivement calcaires, de l'élévation sont, eux, sommairement équarris et placés à plat pour former des assises assez régulières. Le liant de ce mur de 0,50 m de large est un mortier friable de chaux et de graviers.

Une couche d'occupation particulièrement cendreuse couvrait le ressaut de fondation et s'accrochait au parement de l'élévation. Comme dans la dernière unité stratigraphique recoupée par le mur, on y trouve de la céramique commune grise caractéristique du VII^e siècle. Cette datation est particulièrement importante dans le contexte de la cathédrale. En effet, ce siècle est celui de l'épiscopat de saint Didier dont la *vita* nous dit qu'il procéda à de nombreuses constructions. Parmi celles-ci, l'oratoire Saint-Martin est mentionné comme étant bâti non loin de la cathédrale. L'emplacement de cet oratoire n'est pas connu mais généralement localisé sous l'actuelle chapelle Saint-Martin⁵. Le mur mérovingien découvert en fouille est situé à environ deux mètres parallèlement au mur méridional de cette chapelle. Ces deux constructions affectent la même orientation, légèrement est-nord/est, par rapport à la cathédrale actuelle, identique à celle de la cathédrale et du cloître romans. Le mur mérovingien mis au jour dans la cour

de l'archidiaconé correspond peut-être à une des façades de l'oratoire saint-Martin.

La sédimentation se poursuit dans la cour pendant le Haut Moyen Age. On note seulement l'aménagement d'une sole de foyer à l'aide de morceaux de *tegulae*. Ce type de dispositif de 0,80 m sur 0,50 m est bien connu à Rodez pour l'Antiquité tardive. Il témoigne de l'activité à l'extérieur du bâtiment du VII^e siècle.

Construction mérovingienne

Dans le cloître, une seule construction recoupe la couche de destruction datée du début du Ve siècle (fig. 4, mur IV). Il s'agit d'un mur reconnu sur toute la largeur du préau dans la tranchée orientale. Sa fondation repose sur un radier de matériaux jetés en vrac sans mortier. La première assise est constituée de blocs parallélépipédiques en grès pris entre deux lits de mortier qui enveloppent les moellons. L'élévation est constituée de petits blocs calcaires assez irréguliers. Cet appareil très caractéristique (fig. 7) est tout à fait identique à celui observé sur le mur mérovingien de l'archidiaconé (fig. 8). Sur les 16 m de longueur connus pour cette construction, aucune trace de mur de refend n'a été notée. En revanche, une couche brune, riche en mobilier de l'Antiquité tardive, occupe l'espace à l'est de cette implantation (fig. 4, n° 4). Son niveau inférieur correspond avec la base de la fondation. Dans cette configuration, ce remblai n'a pu être apporté qu'immédiatement après la construction. Il est scellé en surface par une couche médiévale qui couvre également le mur. L'altitude d'arasement de la

5. Prévot, 1989, p.62.

construction est égale à celle du niveau de reprise médiévale du mur mérovingien, alors que celles de leurs ressauts de fondation respectifs entérinent la différence notée entre les deux zones de fouilles pour la période antique. L'ensemble de ces données semble affirmer l'appartenance de cette construction conservée dans le cloître à l'époque mérovingienne.

Le mobilier mérovingien (total : 285)

Le mobilier résiduel de la fin de l'Antiquité

Il est toujours présent dans les horizons mérovingiens ; il présente parfois un aspect usé mais constitue souvent la moitié du mobilier présent dans ces couches. On trouve majoritairement des productions du Ve s. (amphore, céramique commune grise, D.S.P. grise du Languedoc ou de l'Atlantique, plus tardive que celle précédemment évoquée).

La céramique commune grise.

Cette céramique constitue le seul type de production attribuable au VIIIe siècle. Ce sont des céramiques tournées (traces de tournage prononcées sur la face interne), de petites dimensions, dépourvues d'engobe. Le dégraissant est apparent, la cuisson à haute température confère à la pâte un aspect gris-bleu parfois craquelé en surface. Les seules formes reconnues sont des *ollae* à fond plat dont certaines ont une simple lèvre anguleuse éversée, alors que les autres sont dotées d'une lèvre "en bandeau" ou "en poulie", parfois très développée. Les dépôts de carbone à l'extérieur, de calcite à l'intérieur attestent une utilisation culinaire. Cet ensemble est très proche de celui découvert à Rodez, dans un contexte du VIe-VIIe siècle. La pièce la plus remarquable est une petite cruche à bec tubulaire court facetté, doté d'une lèvre légèrement déjetée et d'un décor imprimé au bâtonnet (fig. 5, n° 3). Contrairement aux *ollae*, cette pièce se différencie nettement des productions antiques tardives et contribue à rattacher l'ensemble de ces contextes au VIIIe s. plutôt qu'au VIe siècle.

Étude des sources hagiographiques

Si la présence d'un évêque à Cahors est attestée dès les environs de 405 par Paulin de Nole (*Epist.* 42), ce n'est que plus tard que deux *vitae* du Haut Moyen Age

offrent des témoignages sur le groupe cathédral et la chapelle Saint-Martin à l'époque mérovingienne. Il s'agit de la *Vita Ambrosii episcopi cadurcensis* et de la *Vita Desiderii episcopi cadurcensis*.

L'aménagement du groupe épiscopal.

- L'épiscopat d'Ambrosius

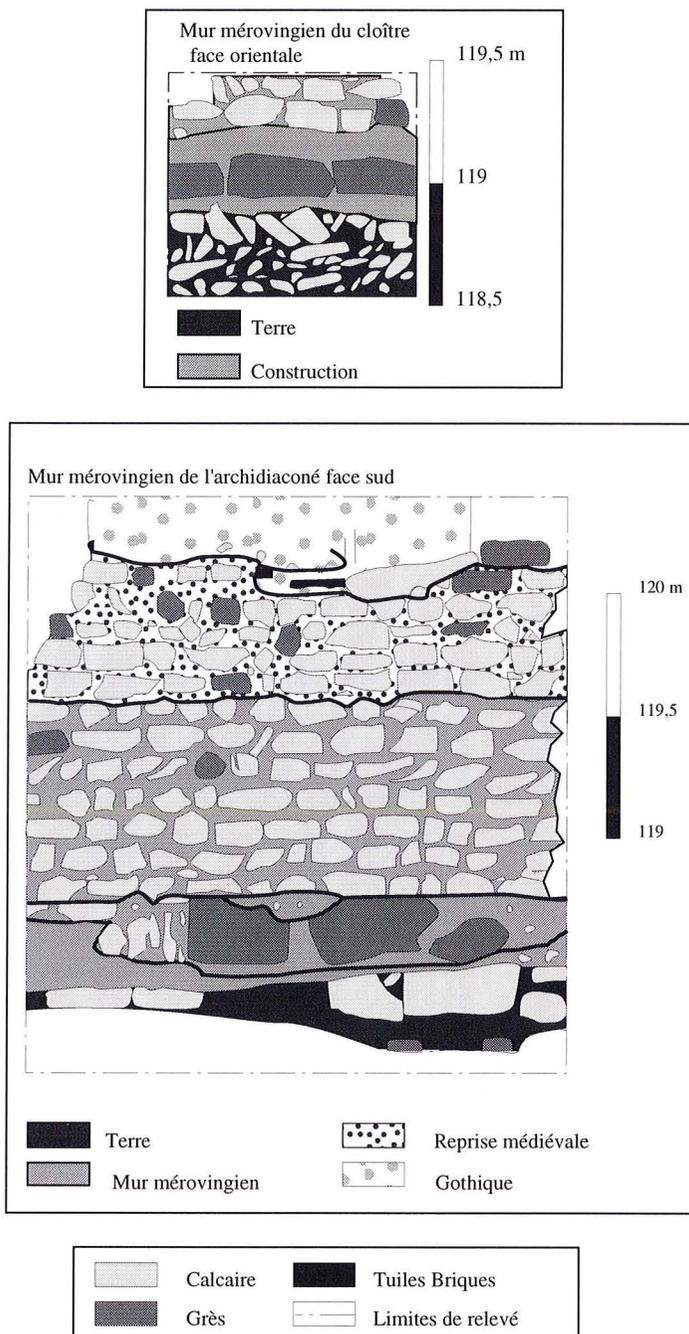
L'épiscopat d'Ambrosius, longtemps placé à une époque tardive (règne de Pépin le Bref), doit être en fait situé durant le VIe ou le VIIe s.⁶ Il est plus difficile de dater avec précision cet épiscopat, d'autant que la *Vita* fut rédigée bien après sa mort⁷, c'est-à-dire à la fin du VIIIe siècle. M. Banniard, s'appuyant sur les caractéristiques stylistiques et langagières de la *Vita*, pense que son épiscopat est sans doute postérieur à celui de Didier, donc à 655. P. Bonnassie, lui, se fondant sur le climat social et politique de la *Vita*, situe l'épiscopat d'Ambroise dans le courant du VIe s., donc antérieurement à Didier. Nous pensons plus plausible cette dernière hypothèse ; dans cette optique, c'est la *Vita Ambrosii* qui offrirait les plus anciennes mentions du groupe épiscopal.

La cathédrale et son environnement servent de toile de fond au début du récit ; Ambroise est en conflit avec les *senatores* de la cité qui lui reprochent de dilapider les biens de la communauté au profit des *pauperes*. Le conflit s'aggravant, Ambroise se réfugie dans sa "*cellula*", qui est dite "*juxta ecclesiam*". Il finira par s'en enfuir de nuit pour se diriger vers une grotte *extra muros* afin d'y vivre en reclus.

Deux versions de la *Vita* nous sont parvenues. La plus ancienne [A] est celle des *Acta Sanctorum*, on y lit : "*Ambrosius (...) reclusit se in cellula, quae erat juxta ecclesiam (...) egressus est S. Ambrosius de cellula ut erat reclusus resete (...)*". La version tardive abrégée [B] de la *Gallia Christiana* énonce : "*Ambrosius (...) conversus ad orationem reclusit se in cubiculum suum quod est juxta ecclesiam (...) exiit sanctus Allogiosus (sic) de cellula nocte (...)*". Cette "*cellula*" (cellule, chambre), située "*juxta ecclesiam*" (près de l'église, ou devant l'église cathédrale), qualifiée de "*cubiculum*" (dans le texte tardif, peut-être avec le sens de sacristie) est le seul édifice situé dans le voisinage de la cathédrale qui soit mentionné.

6. Banniard, 1994 et Bonnassie, 1990.

7. Banniard, 1994, p.234 et Bonnassie, 1990, p.216.



■ Fig. 8

Relevés des deux murs mérovingiens.

Néanmoins, si l'on retient la chronologie haute proposée pour la *Vita Ambrosii*, cela induit la présence d'un groupe épiscopal structuré antérieurement à l'épiscopat de Didier.

- L'épiscopat de Desiderius

L'épiscopat de Didier est, quant à lui, un des mieux connus de la Gaule mérovingienne ; il prend place entre 630 et 655 ⁸. Desiderius, ancien trésorier de Dagobert placé par le pouvoir Franc sur le siège épiscopal de Cahors paraît un personnage aux antipodes d'Ambroise, menant une politique active de construction, qu'il s'agisse de restaurations ou de fondations ; c'est du moins ce qui ressort de la *Vita Desiderii*, elle aussi sans doute rédigée à la fin du VIIe s. ⁹.

La *Vita* publiée par Poupardin [C], assez peu fiable à cet endroit si l'on en croit F. Prévot ¹⁰, signale : "*multa etiam et alia conspicua quae matris ecclesiae tam in porticibus quam in amplioribus aedificiis congruo sunt tegmine supervoluto secuturis post fratribus praeparare studuit*" [Il travailla à préparer aussi d'autres travaux illustres à l'église mère, tant pour les portiques que pour l'amplification des bâtiments, réalisés de concert, élevant un toit à la suite de ses frères].

Le manuscrit donné par les *M.G.H.* [D] propose une version sensiblement différente : "*multa etiam sub aliis compendiis quae matris aecclesiae, tam in participibus quam disportoriis praesulibus thesauribus tegmine supervoluto secuturis post fratribus praeparare studuit*" [Il travailla à préparer encore d'autres intérêts au profit de l'église mère, tant en prenant part qu'en ordonnant les finances des magistrats, élevant un toit à la suite de ses frères]. Enfin le manuscrit donné par la *P.L.* [E] offre une leçon beaucoup plus lapidaire : "*Multa etiam sub aliis compendiis secuturis post fratribus praeparare studuit*" [Il travailla à préparer encore d'autres profits, à la suite de ses frères].

D'après [C], issu selon F. Prévot d'un passage corrompu de la *Vita*, Didier procède à un réaménagement architectural de la cathédrale : il

[amplifie les bâtiments] ("*aedificiis*"), réalise des travaux [dans les portiques] ("*porticibus*"), [élève un toit] ("*tegmene supervoluto*"). Ce sont cependant des expressions vagues, à l'exception du terme "*porticus*", qui est parfois employé au VIe s. comme synonyme d'*atrium*. Ce texte donne l'impression d'une volonté d'amplification, d'embellissement de bâtiments déjà existants. Il serait néanmoins tout à fait arbitraire de lier ces travaux à une reconstruction consécutive à une destruction due aux Francs en repréailles au soutien apporté à Gondevald, ceci d'après un texte très vague et allusif de Grégoire de Tours qui ne cite à aucun moment la cathédrale de Cahors. Du reste, les deux autres versions de la *vita* incitent à la prudence.

En effet, l'édition des *M.G.H.* [D] offre une interprétation très différente. Ici, les intérêts de l'église mère sont enrichis par Didier, [tant en prenant part ("*participibus*") qu'en ordonnant ("*disportoriis*") les fonds des magistrats ("*praesulibus thesauribus*")]. Il n'est pas question de modifications architecturales mais bien des attributions de puissance publique de Didier, largement analysées par J. Durliat. Cependant, ces fonds ont pu servir à l'aménagement de la cathédrale, ce texte comme le précédent reprenant la mention du "*tegmene supervoluto*" mis en place par Didier. Il faut toutefois reconnaître que ces deux phrases sont très obscures ; le scribe auteur de la *Vita* du Bas Moyen Age figurant dans la *P.L.* [E] ne s'y est d'ailleurs pas trompé et a tronqué le passage de façon à gommer toute référence à la cathédrale pour n'évoquer que de nombreux travaux entrepris, et ce de manière très laconique.

A la suite de F. Prévot, nous pensons que l'évêque Didier n'a sans doute pas mis en place de programme architectural important concernant la cathédrale elle-même, ce que n'aurait pas manqué de célébrer l'auteur de sa *Vita*, comme il le fait avec force détail pour le palais épiscopal qui remplace peut-être la "*cellula*" d'Ambroise et le monastère Saint-Amans [C, D, E sans variantes notables].

Construction de l'oratoire Saint-Martin

Les trois versions de la *Vita* de Didier s'accordent pour signaler la construction par l'évêque d'un oratoire voûté près de la cathédrale, qu'il décide de dédier au confesseur Martin.

D'après le texte des *M.G.H.* [D], "*Edificavit etiam*

8. Prévot, 1989.

9. Banniard M, 1994.

10. Prévot, 1989, p.58.

aut procul a maiore aeclesia sub intervallo trium domiciliorum eligans oraculum miro opere miraque volutione prostratum, quo loco Deum mens desiderans ita ingrediens refovetur, aesi partem paradysi se occupasse gratuletur ; qui locus tam suavis tamque iocundus existet, ut etiam nolens in contemplatione aerectus illic orare cogatur. Non ibi cenus horrorem, non ventus frigorem, non gelus infert rigorem, non calor angustiam, non solitudo acidiam, non inquietudo gignit molestiam. Et hanc nihilominus larem in honorem beati confessoris Martini voluit consecrari” [Il construisit aussi non loin de l'église majeure, sous l'intervalle de trois demeures, un oratoire choisi, d'un travail admirable et puissamment dominé par une voûte admirable ; ce lieu sacré (suit une citation des Ecritures attribuant à l'oratoire de l'évêque les vertus requises pour la prière et la contemplation, à l'abri de toutes les vicissitudes matérielles et spirituelles) (...) cette maison n'appartenant à aucun homme, il voulut cependant la consacrer en l'honneur du bienheureux confesseur Martin]. Le manuscrit [C] de Poupardin n'offre que des variantes orthographiques, le manuscrit [E] de la P.L. se différencie seulement par l'emploi de “*constratum*” au lieu de “*prostratum*”, ce qui est quasiment synonyme.

L'édifice en lui-même est appelé successivement “*oraculum*” (oratoire, bien que cela puisse être pris au sens générique d'édifice sacré), “*locus*” (lieu saint), et “*larem*” (maison). C'est l'évêque Didier qui prend l'initiative de sa construction, sans doute pour son usage personnel si l'on examine le milieu du texte. Les caractéristiques architecturales de l'édifice sont difficiles à appréhender ; il s'agit toutefois d'une construction en pierre, “à l'antique” puisque l'édifice est comme écrasé (“*prostratum*”) par une voûte admirable (“*mira volutione*”). Enfin la position de cet oratoire est donnée de façon précise : “*aut procul a maiore aeclesia, sub intervallo trium domiciliorum*” : non loin de l'église majeure, sous l'intervalle de trois demeures, sans doute avec le sens de “à trois demeures de distance”. Il s'agit vraisemblablement d'un édifice appartenant au groupe épiscopal, les *domicilia*, s'ils ne sont pas une formule de style mais bien des constructions réelles, étant obligatoirement contigus à l'église cathédrale.

Conclusion

La confrontation des données acquises dans les deux zones de fouille offre de nouvelles perspectives sur l'évolution urbaine du quartier situé au sud de la cathédrale. Si l'absence de vestiges pré-romains semble confirmée, le premier habitat, daté de l'époque tibéro-claudienne, paraît assez tardif pour un chef-lieu de cité gallo-romain. Pour le Haut Empire, l'identification du péristyle d'une domus et de vestiges d'habitation à proximité de la cathédrale affirment le caractère résidentiel de ce secteur de la ville antique. Un mur similaire à ceux du cloître avait déjà été découvert à l'aplomb du portail nord en 1991. Le maintien de cette fonction usuelle jusqu'à la fin du IV^e s. paraît infirmer la légende, d'ailleurs infondée¹¹, de l'implantation de la cathédrale sur l'emplacement d'un temple païen. La démolition généralisée de l'habitat au début du V^e s. peut éventuellement correspondre à la fondation de l'édifice chrétien. En effet, la présence d'un évêque à Cahors est attestée dès 405 environ par Paulin de Nole¹².

L'examen des deux *vitae* du Haut Moyen Age permet de conclure à l'existence d'un ensemble épiscopal structuré, remanié et amplifié entre 630 et 655 par l'adjonction d'un palais épiscopal, sans doute au nord-est de la cathédrale. En revanche, l'hypothèse de la réalisation d'un *atrium* (“*porticibus*” ?) touchant à la cathédrale doit être examinée avec de grandes précautions. Quant à l'oratoire Saint-Martin, c'est un édifice important dont le voûtement est une caractéristique majeure. Si cette voûte correspondait à un cul-de-four, elle n'aurait pas constitué un signe distinctif. La vocation religieuse du monument est sans équivoque, mais Desiderius semble l'utiliser à titre particulier. De tels édifices, proches de la cathédrale et réservés à l'évêque, ont été identifiés dans les fouilles du groupe épiscopal de Genève¹³.

Pour Cahors, le maintien du vocable Saint-Martin était le seul indice de la proximité de l'oratoire de saint Didier. Le mur du VII^e s. découvert dans la cour de l'archidiaconé semble confirmer l'origine ancienne de la chapelle Saint-Martin. La façade méridionale de cette chapelle du XIV^e s. s'inscrit 3 m en retrait par rapport à ce mur déjà repris au Moyen Age. Cette

11. Labrousse, 1969, p. 69.

12. *Ep.* 42, éd. G. De Hartel. *CSEL*, 30, Vienne, 1894, p. 359-363.

13. Bonnet, 1993

continuité chronologique de la construction se double d'une pérennité de l'orientation du bâti. La même concordance entre orientation et origine ancienne est perceptible dans le cloître, où l'aile orientale romane est parallèle au mur mérovingien de 18 m de long découvert dans le préau. Dans ce second cas, un déplacement vers l'est semble s'être opéré après l'arasement du mur. On peut en rechercher la cause dans le processus d'agrandissement de la cathédrale¹⁴. La reconstruction romane accentue ce phénomène avec l'allongement du chœur¹⁵. La nef du XIIe s. entérine sans doute les accès au cloître préexistants et, de ce fait, l'orientation ancienne qu'affectent les galeries nord et est.

Malgré ces observations, il serait présomptueux

d'attribuer une fonction précise aux constructions mérovingiennes découvertes. La constitution des ensembles canoniaux dans leur structure collective est postérieure au VIIIe s. Toutefois, la longueur de ces bâtiments et leurs relations avec les édifices postérieurs induisent un lien étroit avec la cathédrale (fig. 9). Le palais épiscopal étant plus au nord, l'hypothèse de la localisation de l'oratoire Saint-Martin au lieu et place de la chapelle du même nom s'en trouve renforcée, même si le faisceau d'indices ne permet pas une identification définitive. Quoi qu'il en soit, c'est autour de ce noyau du VIIe s. que vont s'organiser les bâtiments canoniaux avant le XIIe siècle.

La chronologie du site de la cathédrale de Cahors, caractérisée par d'importantes mutations au Ve s. et au VIIe s., est à rapprocher de celle de villes comparables telles que Rodez¹⁶ ou Toulouse. L'évolution urbaine de ces différentes cités semble obéir aux mêmes phénomènes d'une large mouvance régionale.

14. Les plans successifs de la cathédrale et du cloître de Saint-Lizier s'établissent selon un processus similaire (M. Durliat 1978, p.112).

15. M. Durliat interprète l'ancienne découverte d'un pilier 2,5 m en avant de la chapelle Saint-Joseph comme un élément de l'église préromane (M. Durliat, 1979, p. 300, note 9).

16. Catalo, Llech, Massan, Ipiens, 1994.

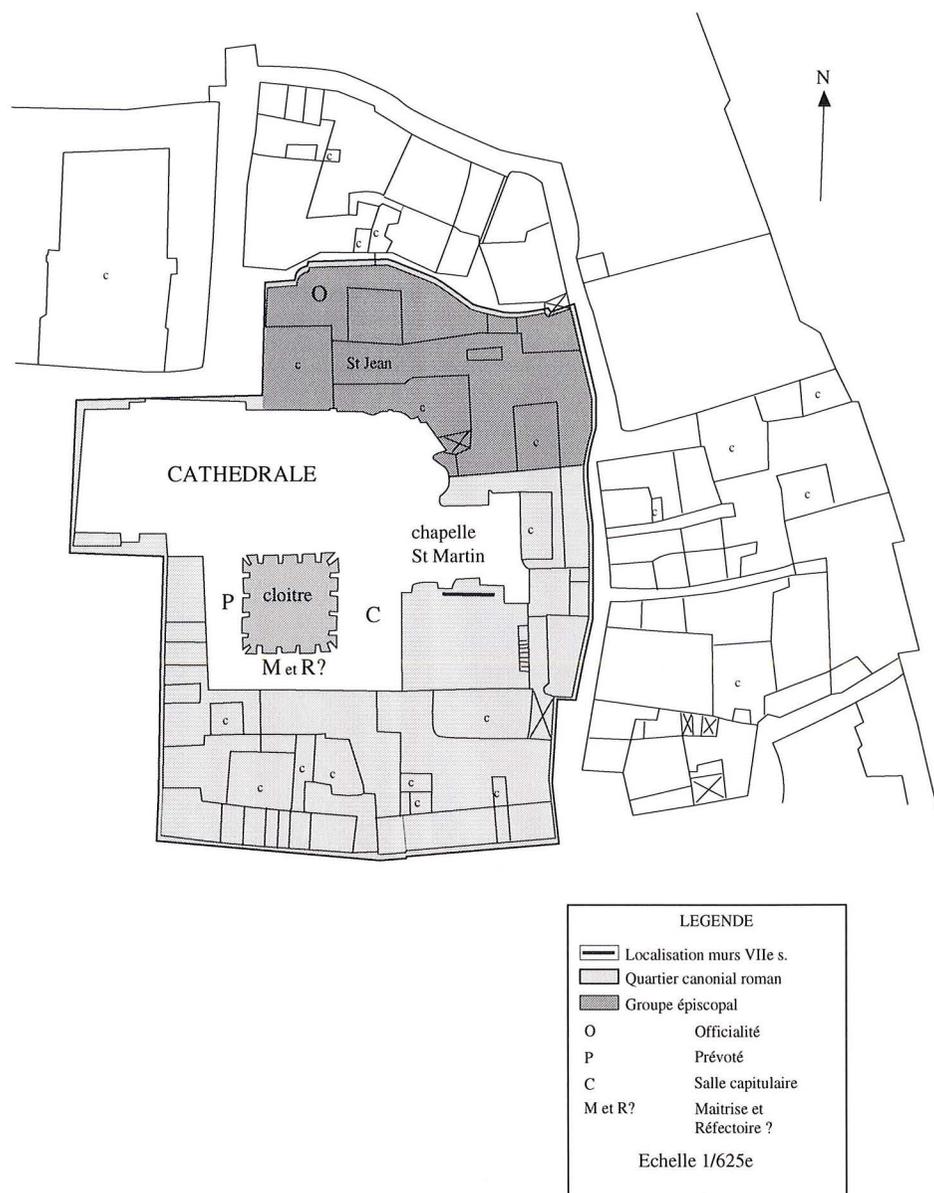
Sources

- [A] Vita S. Ambrosii episc. in *Acta Sanctorum* (Octobre T. VII, vol. II, 1845).
 [B] Epitome de la Vita Ambrosii in *Gallia Christiana* (I, 1715, instr., 28).
 [C] Vita beati Desiderii episcopi Caturcensis, éditée par R. Poupardin : *La vie de Saint Didier, évêque de Cahors*, Paris

1900.
 [D] Vita Desiderii cadurcae urbis episcopi, éditée par B. Krusch, *M.G.H.* - S.R.M. T. IV p. 547 sq.
 [E] Vita sanctus Desiderius Cadurcensis episcopus, éditée dans *Pat. Lat.*, T. LXXXVII, col. 220 sq.

Bibliographie

- Banniard, 1994 : M. Banniard, "Une *vita* mérovingienne ? Langue et style de la vie de Saint Ambroise, évêque de Cahors", *Annales du Midi*, T. 106, 1994, p.229 sq.
 Bonnassie, 1990 : P. Bonnassie, "L'évêque, le peuple et les sénateurs : scènes de la vie à Cahors d'après la *Vita Ambrosii*", *Annales du Midi*, T. 102, 1990, p.209.
 Bonnet, 1993 : C. Bonnet, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993)*, Cahier d'archéologie genevoise 1, Genève, 1993.
 Boudartchouk et Llech, 1993 : J.-L. Boudartchouk et L. Llech, "Le mobilier céramique de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age du forum de Rodez", *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise* n°7, Rodez, 1993, p. 150-168.
 Catalo, 1994 : J. Catalo et alii, *Cour de l'archidiaconé et cloître de la cathédrale Saint-Etienne de Cahors*, D.F.S de sauvetage urgent, S.R.A Midi-Pyrénées 1994.
 Catalo, Llech, Massan, Ipiens, 1994 : J. Catalo, L. Llech, P. Massan, A. Ipiens, Le forum de Rodez, premiers résultats, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*, t. LIV, 1994, p.11-58.
 C.A.T.H.M.A., 1993 : Cathma, "Céramiques Languedociennes du Haut Moyen Age (VIIe-XIe s.). Etudes micro-régionales et es-sai de synthèse", *Archéologie du Midi Médiéval*, T. XI, 1993, p.111-228.
 Durliat, 1979 : J. Durliat, "Les attributions civiles des évêques mérovingiens : l'exemple de Didier, évêque de Cahors (630-655)", *Annales du Midi*, T. 91, 1979, p. 237 sq.
 Durliat, 1978 : M. Durliat, *Pyrénées romanes*, coll. *Zodiaque*, La Pierre-qui-Vire, 1978.
 Durliat, 1979 : M. Durliat, "La cathédrale Saint-Etienne de Cahors. Architecture et sculpture", *Bulletin Monumental*, t. 137, 1979, p. 285-340.
 Labrousse, 1969 : M. Labrousse, *Inventaire archéologique du département du Lot pour la période gallo-romaine*, thèse complémentaire, Paris, 1969.
 Pernon, 1990 : J. et C. Pernon, *Les potiers de Portout*, supplément R.A.N. n°20, Paris 1990.
 Prévot, 1989 : F. Prévot, "Cahors" in *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, 1989, p.57 sq.
 Py (dir.), 1993 : M. Py (dir.), *Lattara 6 "dicocer"*, Lattes 1993.
 Solier (dir.), 1991 : Y. Solier (dir.), *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, supplément R.A.N. n°23, Paris 1991.



■ Fig. 9

Hypothèse d'organisation du quartier canonial médiéval primitif à partir du cadastre de 1812. Localisation des murs mérovingiens par rapport au bâti existant.